

SESSION du CONSEIL REGIONAL 2-4 février 2012

Mission VIII – Tourisme

Dominique RAMARD – Bretagne Écologie

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

Nous voulions vous faire part de notre satisfaction quant à la mise en œuvre en cours de cette nouvelle ambition pour le tourisme et la valorisation des patrimoines en Bretagne. Le travail engagé par Georgette Bréard durant le mandat précédent a posé les bases avec le schéma régional du tourisme qui connaîtra cette année un acte II. Nous étions nombreux lors des dernières assises régionales du tourisme le 29 novembre dernier à Saint-Brieuc pour affirmer aux côtés des acteurs de la filière touristique bretonne que la Bretagne est une destination touristique leader et durable. Pour cela un plan d'action sera mis en œuvre pour « Séduire, bien recevoir, enchainer nos visiteurs en Bretagne » ou encore « S'organiser, investir, innover pour le tourisme en Bretagne ».

Concrètement, il s'agit de faire reconnaître que le tourisme en Bretagne, c'est un réel secteur économique. Et c'est le cas : 51 000 salariés, 15 000 chefs d'entreprises. Au travers des travaux qui ont été conduits en 2011, une véritable dynamique de la filière touristique, dans laquelle l'ensemble des acteurs concernés s'est engagé, des collectivités de différents niveaux, aux professionnels, en passant par les structures de coordination et de valorisation sont aujourd'hui mobilisés.

Ce qui fait que la Bretagne peut prétendre être une destination leader (et à l'intérieur de cette destination, faire valoir une dizaine de destinations touristiques majeures), outre la qualité de l'accueil (encore à améliorer), c'est bien la richesse de nos patrimoines : historiques, culturels, naturels. De la Presqu'île de Crozon à la Côte d'Émeraude, en passant par les Monts d'Arrée, du Sillon de Talbert au Château des Ducs de Bretagne en passant par le futur Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, les patrimoines bâti, maritime, paysagers sont là pour montrer que la Bretagne est riche mais qu'elle invite aussi au partage de ces richesses, avec tous les visiteurs que notre région accueille.

Pour cette session budgétaire, nous souhaitons mettre en avant le dispositif skoaz ouzh skoaz, visant à reconnaître la participation et l'engagement citoyen, via la mobilisation locale. Le bonus apporté par la Région lorsque le porteur de projet a réussi à convaincre son environnement de la pertinence de son initiative est un signal important de soutien à l'implication de nos concitoyens.

Madame la Vice-Présidente, le souci du Conseil régional de « conditionner » ses aides non seulement à la qualité globale des projets mais aussi à la valorisation des patrimoines permet de veiller à ce que le soutien régional aille à la protection des richesses patrimoniales régionales, à leur « mise en tourisme », mais surtout à leur partage avec tous les Bretons, et notamment les jeunes. Préservation, valorisation, appropriation : voici une belle déclinaison dans laquelle nous nous retrouvons. Et notamment, au moment des vacances où l'on peut se vider la tête. Nous souhaitons qu'un maximum de Bretons et de non-Bretons puissent en profiter. C'est pour cela que, dans le contexte de crise actuel, il faudra veiller à ce que les vacances, la découverte de nos paysages et de nos patrimoines restent accessibles à tous. C'est un point de vigilance à avoir particulièrement en 2012.

Je vous remercie